

221C2569
FR0004026151-DIV28

1^{er} octobre 2021

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ITESOFT
(Euronext Paris)

Le 1^{er} octobre 2021 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société CDML envisage de déposer sur les actions de la société ITESOFT¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ITESOFT sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société ITESOFT le 1^{er} octobre 2021.